

Sommaire :

1. Édito.
2. Vaccination (Groupe des 9).
Résultats votes janvier 2021.
3. Situation Sanitaire et vaccins.
4. Appel journée de manifestation 31 mars.

Infos Retraités

Édito

Plus d'un an après son début, la crise sanitaire toujours aussi grave, se poursuit avec des conséquences que l'on n'imaginait pas. Des décès par dizaines de milliers, des malades toujours plus nombreux, toujours plus jeunes, très gravement atteints par le virus et ses nouveaux variants révèlent une incapacité à dominer une situation, qui dure et que les conditions d'accueil du système de santé appauvri aggravent. S'ajoute à cela le recul du soin pour d'autres pathologies.

Pas seulement sanitaire, la crise a des effets délétères sur une grande part de la société et notamment sur la jeunesse mise en grande difficulté. Elle se traduit aussi par l'augmentation de la précarité ; et parmi les services publics mis à rude épreuve, celui de l'éducation subit une pression toute particulière.

La gestion de cette crise sanitaire qui manque de transparence et de cohérence est illustrée par la politique vaccinale. A Paris l'accès à la vaccination est difficile ; selon les données du CTS* 75 du 24 février le dispositif prévu pour le vaccin Pfizer la semaine du 1^{er} mars était de 8.000 doses pour la région dont 1.334 pour Paris et la semaine suivante de 10.000 dont 1.667 à Paris, alors que les parisiens éligibles à ce vaccin (plus de 75 ans) sont environ 145.000. Cette politique reste soumise au bon vouloir des « Big Pharma » alors que l'urgence sanitaire justifierait a minima d'imposer la levée des brevets pour produire les vaccins nécessaires.

Le droit à la santé pour toutes et tous doit s'appuyer sur une campagne de vaccination de plus grande ampleur, qui ne se heurte pas à l'insuffisance de vaccins, lesquels doivent être considérés comme biens communs car largement financés par des fonds publics.

La politique d'austérité menée depuis de nombreuses années qui a consisté à fermer des lits - des hôpitaux de proximité même - à créer des déserts médicaux et que nous avons dénoncée, montre ses conséquences.

Afin de masquer les responsabilités de ceux qui pendant des années ont asphyxié l'hôpital et taillé dans les ressources de la Sécurité Sociale, on multiplie les déclarations explicatives : pour critiquer le coût du maintien en vie des personnes âgées on parle « d'acharnement thérapeutique » ; on avance des idées inquiétantes ⁽¹⁾ « ...soit faire le confinement sur des populations extrêmement à risque, soit admettre que ce que l'on vit après 80 ans c'est du bonus. Est-ce qu'aujourd'hui on peut encore s'autoriser à ces bonus ? Je pense qu'il faut prioriser les jeunes générations, les forces actives de la société et les PME. ». La priorité à l'économie est évidente.

Les retraité·es considéré·e·s comme nanti·es constatent pourtant une érosion continue de leur pouvoir d'achat. Selon l'INSEE, de 2008 à 2019 les prix, hors tabac, ont augmenté de 12,93 %, le salaire mensuel de base de 23,37 %, mais les pensions nettes (après prise en compte de la CSG et la CASA de 8,6 %). En 2021 au regard de l'augmentation des cotisations des mutuelles (3,6 % en moyenne), des tarifs de l'électricité, du gaz..., la revalorisation des pensions de 0,4 % est peu significative. **Les retraité·es demandent que soit étendue à l'ensemble des retraité·e·s la suppression de la hausse de la CSG** qui, imposée en 2018 avait été enlevée à 3,5 millions de retraités grâce à nos actions en 2019. **Ils revendiquent des mesures de rattrapage sur les pertes subies, la revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen et non plus sur les prix, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité Sociale.**

Pour montrer leur refus d'être les cibles de mesures injustes, **le groupe des neuf appelle à un rassemblement, à PARIS le 31 mars pour l'Ile de France**⁽²⁾.

Robert Jacquin

* CTS : Conseil Territorial de Santé

(1) : interview du Docteur Lescure, Chef de Service de l'Hôpital de Bichat, le 24 janvier, journal de 13h



Un vaccin disponible pour toutes et tous le plus tôt possible

Dans le contexte particulièrement anxiogène généré par la pandémie, la découverte et la production de vaccins, surs et efficaces, contre la Covid 19 sont vécues comme le seul espoir de voir la situation s'améliorer.

Au-delà des débats sur la nature et l'efficacité de chacun des vaccins, c'est la campagne de vaccination qui nous inquiète gravement.

Il semble que la stratégie de « vaccination progressive » annoncée par le gouvernement, masque une situation dramatique de pénurie d'approvisionnement des vaccins. Nos organisations nous rapportent en effet les difficultés rencontrées par les salariés assurant des missions essentielles de service public et les retraité-e-s âgés de plus de 75 ans qui le souhaitent, pour obtenir des rendez-vous et à fortiori pour se faire vacciner.

Il est de la responsabilité du gouvernement de créer les conditions d'un approvisionnement suffisant en vaccins pour l'ensemble de la population.

Il nous paraît également indispensable de multiplier les centres de vaccination et de les doter de personnels qualifiés suffisants afin que l'accès soit possible pour les personnes âgées isolées et éloignées des lieux de vaccination.

Face à une épidémie mondiale qui ne pourra être surmontée que si l'ensemble des pays bénéficient de la vaccination, il apparaît que les pays les plus riches ont préempté 90 % de la production des vaccins agréés de l'année 2021.

Le gouvernement doit agir afin que les brevets attachés aux vaccins contre la Covid 19 soient considérés comme des biens publics internationaux afin qu'ils puissent être produits en France et dans tous les pays où cela est possible et répartis équitablement.

Par ailleurs, il n'est pas acceptable qu'une société comme Sanofi, qui a largement bénéficié de subventions de l'État pour développer la recherche et vu ses profits augmentés de 340 % en 2020, annonce en pleine pandémie la suppression de 1.700 emplois, dont 400 de chercheurs. Et ce, après avoir reçu la visite et les félicitations du Président de la République et distribué généreusement des dividendes à ses actionnaires.

Le gouvernement doit intervenir pour préserver le potentiel de recherche de cette société en l'obligeant à revenir sur cette décision.

Nous demandons qu'un Pôle public du médicament soit mis en place.

Dans cette situation de pénurie les différentes générations sont mises en concurrence et les retraité-e-s sommés de renoncer à leur espérance de vie. C'est inacceptable, insoutenable moralement et dangereux pour la cohésion sociale.

Pour éviter cette perspective dramatique, la pénurie de vaccins et les dysfonctionnements de l'organisation des campagnes de vaccination doivent être surmontés au plus vite.

Montreuil, le 16 février 2021

Résultat des Votes du S1 en Janvier 2021											
Inscrits	VOTES	CA du S3					RA du S3				
		B/N	Exp	UA	ÉE	ÉS	B/N	Exp	Pour	Contre	Abst.
412 (-11)	286 (+5)	2	284	249	24	11	2	284	245	9	30
		(+1)	(+4)	(-1)	(+5)	(=)	(+1)	(+4)	(-3)	(-7)	(+14)
		68,9%	87,7%	8,5%	3,9%		68,9%	88,3%	3,2%	5,7%	
		(+2,7%)	(-1,6%)	(+1,7%)	(=)		(+2,7%)	(-0,3%)	(-3,5%)	(+4,9%)	
69,4 % (+3,0)	RA du S4					RF du S4					
	B/N	Exp	Pour	Contre	Abst.	B/N	Exp	P	C	Abst	
	2	284	242	9	33	3	283	250	5	28	
	(+1)	(+4)	(+2)	(-9)	(+11)	(+2)	(+3)	(+4)	(+2)	(-3)	
		68,9%	85,2%	6,4%	11,6%		68,7%	88,0%	1,8%	9,9%	
		(+2,7%)	(-0,5%)	(-3,2%)	(+3,7%)		(+2,5%)	(+0,1%)	(+0,7%)	(-1,2%)	

()= variations avec vote 2018

SITUATION SANITAIRE ET VACCINS

Une situation sanitaire qui demeure inquiétante

Cela fait 12 mois que sévit la pandémie de Covid avec des variations notables selon les pays. En France, les modélisations épidémiologiques prévoyaient en janvier qu'avec la prédominance du variant anglais, 50 % plus contagieux, le mois de mars serait très compliqué en terme d'hospitalisations et d'entrées en réanimation. Les scientifiques réclamaient donc un troisième confinement pour freiner les contaminations afin de ne pas connaître la grave crise sanitaire de l'an dernier. Mais E. Macron n'a pas suivi le conseil scientifique et a fait le pari que le pays pouvait éviter un énième confinement en misant sur le triptyque restrictions-dépistage-forte accélération de la vaccination, lequel s'est avéré nettement insuffisant pour juguler le virus. Face aux 40.000 nouvelles contaminations par jour - quand le Président pensait les limiter à 5.000 en décembre - et à la saturation des hôpitaux en terme de lits de réanimation, le Premier Ministre a finalement annoncé le 18 mars un durcissement des restrictions en vigueur dans les 16 départements classés rouge vif, dont les 8 départements d'Île de France. Mais les écoles restent ouvertes ainsi que tous les commerces essentiels dont la liste ne cesse de s'allonger. Quant aux déplacements entre 6h et 19h, ils seront librement gérés par les 21 millions de personnes concernées dès lors qu'elles respectent le rayon de 10 kms autour de leur domicile. Le gouvernement a donc fait le choix de concilier l'urgence sanitaire et le moral et la santé psychique des citoyens mais rien ne garantit à ce jour qu'on pourra faire l'économie d'un vrai reconfinement, national cette fois, pour casser les chaînes de contamination.

Faire des vaccins un bien public mondial, accessible à tous

Le seul espoir réside dans la vaccination rapide de toute la population. Si on note une montée en charge de celle-ci, elle est encore trop limitée par l'arrivée des doses. La suspension, pendant 4 jours, du sérum AstraZeneca dans l'attente d'une décision de l'autorité européenne a retardé la campagne de vaccination et semé le trouble dans la population éligible à ce vaccin alors que tout le monde savait que la balance bénéfice/risques restait favorable malgré les quelques cas de thrombose observés chez les moins de 55 ans (30 cas en Europe parmi 5 millions de personnes vaccinées). Se pose par ailleurs clairement la question des livraisons de doses par les laboratoires, en particulier pour le groupe suédo-britannique qui ne respecte pas les prévisions initiales car il aurait vendu plusieurs fois les mêmes doses à des acquéreurs différents.

C'est bien la toute-puissance des laboratoires pharmaceutiques qui est en cause, avec leur obsession à faire toujours plus de profits. Il est donc urgent d'obtenir des investissements publics massifs dans la recherche publique et de reprendre la main sur la production privée par la levée des brevets et la réquisition des sites de production. De nombreuses voix, dont celle de la FSU, s'élèvent pour exiger que le vaccin soit considéré comme un bien commun mondial. Personne n'est en sécurité tant que tout le monde n'a pas accès à des traitements et des vaccins sûrs et efficaces. C'est pourquoi il est important de signer et de faire signer massivement l'initiative citoyenne européenne pour que la Commission européenne prenne des mesures afin de faire des vaccins et des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à tous.

Il est tout aussi essentiel de mettre en échec en France les projets de restructuration des hôpitaux, notamment en région parisienne, et d'arracher partout des ouvertures pérennes de lits pour faire face aux besoins de la population, ce qui suppose d'augmenter les recrutements de personnels soignants et de leur garantir des rémunérations décentes.

Monique Daune



DÉCLARATION

Depuis de nombreuses années, les retraités, par le blocage des pensions accompagné d'une augmentation de la fiscalité et d'une explosion des prix, subissent une érosion de leur pouvoir d'achat les emmenant de plus en plus vers la précarité. Face à cette situation, l'augmentation des pensions pour vivre décemment, est une urgence.

De la même manière, la prise en charge de la perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé. Elle doit être reconnue dans la branche maladie de la Sécurité Sociale avec un financement par les cotisations sociales.

D'autre part, pour une vaccination de toutes et de tous, le vaccin doit être gratuit et produit massivement. Nous demandons la levée de la propriété privée sur les brevets de vaccins.

Outre cela, nous nous opposons à l'âgisme, à l'incitation à opposer les générations entre elles pour masquer la responsabilité de ceux qui ont pendant des années asphyxié l'hôpital et taillé dans les ressources de la Sécurité Sociale.

Enfin, les services publics doivent répondre aux besoins de toutes et tous, avec le maintien des guichets et des accueils physiques dans les administrations, et **particulièrement dans le domaine de la santé, de l'action sociale, des transports et du logement.**

C'est dans ces expressions et exigences revendicatives que les neuf organisations syndicales et associations de retraités – CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, Ensemble et solidaires, FGR-FP, LSR – appellent à une journée nationale de rassemblements, d'actions et de manifestations dans tous les territoires le 31 mars 2021.

Le 17 mars 2021.

Manifestation mercredi 31 mars
RV 14h Ministère de la Santé et des Solidarités
14 avenue Duquesne PARIS 17°
Métro : St François-Xavier, École Militaire